

Bureau de poste

Autrement dit, beaucoup de domaines ont besoin de l'aide du gouvernement, et le ministère des Postes ne devrait pas être traité différemment. A cause de la décision prise en 1969, le journal de l'Association médicale canadienne qui était publié toutes les semaines ne peut plus maintenant être publié que deux fois par mois, soit 26 fois par année.

M. Cullen: Les médecins peuvent se le permettre.

M. Yewchuk: Ce point ne fait pas honneur au député. J'espère qu'il ne tentera pas de faire dévier le sujet en disant que les médecins ont les moyens de le faire, car c'est ridicule. De toute façon, les changements apportés par le ministère des Postes à ce moment-là ont fait quadrupler les frais d'affranchissement de certains journaux et certaines revues. Les éditeurs d'autres revues, comme MacLean-Hunter qui publie le *Medical Post*, ou d'autres publications commerciales concurrentes comme le *M.D.* ou le *Canadian Doctor* bénéficient encore des tarifs de deuxième classe. Ce n'est pas le cas pour le journal de l'Association médicale canadienne, et la raison donnée par les Postes quant à l'obligation de payer des tarifs si élevés...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je suis désolé d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Charles E. Haliburton (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je céderais volontiers une partie de ma période au député qui vient de parler. Mes commentaires sont d'ordre très général. Le ministère des Postes est l'un des organismes du gouvernement qui est régulièrement en contact avec les Canadiens. C'est donc une des activités gouvernementales qui devrait être un modèle d'efficacité, de courtoisie et de service. Malheureusement, notre service postal s'est détérioré ces dernières années au point de ne rien inspirer de tout cela au public. Au lieu de cela les Canadiens le considèrent comme un service bureaucratique, inefficace, et ne répondant pas aux besoins et aux souhaits du grand public.

● (1640)

Les Canadiens ne sont plus disposés à accepter les tarifs postaux exorbitants qu'ils doivent payer pour les services minimums. C'est là le noeud de la crise postale aujourd'hui. Chaque année, en dépit de l'augmentation des tarifs postaux, les postes enregistrent un déficit. Pour l'année fiscale 1971-1972, les revenus ont augmenté de 71.3 millions de dollars et ont atteint le chiffre record de 500 millions de dollars, tandis que les frais augmentaient de 47.9 millions de dollars, laissant le service des postes de nouveau avec un déficit d'environ 77 millions de dollars. Cette situation est intolérable, mais il ne semble pas qu'elle doive changer radicalement ou très rapidement.

Avant tout les Postes devraient se préoccuper de servir le public. Je pense, monsieur, que le service fourni à l'heure actuelle n'est pas satisfaisant. Il y a seulement quelques années, l'un des ministres du cabinet libéral chargé de diriger le service des postes, a décidé qu'il allait en faire un établissement rentable. Je pense que le public

[M. Yewchuk.]

canadien ne se préoccupe pas tant de la rentabilité des Postes que de son fonctionnement efficace et convenable. Le grand public est prêt à subventionner le service des postes jusqu'à un point raisonnable. Je ne pense pas qu'on doive donner au service des postes carte blanche, mais les Canadiens seraient heureux s'il pouvait fournir un service rapide, et livrer le courrier d'une manière efficace à des conditions satisfaisantes. Même s'il a un déficit.

Je songe aux hommes d'affaires qui manipulent de larges sommes d'argent ou qui traitent d'affaires pressantes d'une extrême importance. Je pense aussi aux médecins qui expédient des ordonnances par le courrier, aux pharmaciens qui envoient des médicaments par ce moyen, aux avocats qui envoient par le courrier des ordonnances devant être approuvées par les tribunaux, aux gens engagés dans la vente de biens fonciers, qui doivent transmettre par le courrier de vastes sommes d'argent. Je pense aussi à ce qu'il en coûte pour envoyer des sommes d'argent, aux souffrances que doivent endurer les personnes qui attendent les médicaments expédiés par le courrier. Il y a des choses beaucoup plus graves pour les Canadiens qu'un déficit raisonnable du ministère des Postes.

A propos de médicaments, je regrette de ne pas avoir sous la main une coupure du *Herald* de Halifax. Il y a quelques semaines, ce journal exposait justement la baisse d'efficacité du bureau de poste de la région de New Caledonia, une des régions intérieures de la Nouvelle-Écosse, à environ 30 ou 40 milles de la mer. Habituellement et depuis des années, le courrier entre cette région et Barrs Corner était livré le même jour. Il s'ensuivait qu'un médecin d'un certain centre pouvait prescrire des médicaments à un malade, expédier une ordonnance par la poste et voir arriver la livraison et tout cela se faisait le même jour. Mais actuellement, même avec la technologie moderne, sans parler des rapports de tous les consultants sur les postes, la livraison ne prend pas moins de quatre jours et le plus souvent cinq jours. Monsieur l'Orateur, dans le cas présent, la distance à couvrir représente à peu près six milles.

Il y a une région dans la vallée d'Annapolis qui a aussi connu un moins bon service. Espérons qu'avec l'établissement d'un nouveau bureau de poste prochainement la situation s'améliorera. Cette région ne se trouve pas dans ma circonscription et peut-être ne devrais-je pas m'en préoccuper, mais elle a connu quelque publicité dans les journaux. Minas est un village qui aura bientôt le statut d'une petite ville. A vrai dire, il s'étend sur quelque cinq ou six milles de longueur. Une lettre prend en ce moment quatre jours à franchir le village d'une extrémité à l'autre. La raison est que selon notre système de levée et de distribution du courrier, la lettre doit aller d'une extrémité du village à un centre de tri, puis à un deuxième centre de tri, et de là, elle repart à l'autre extrémité du village. Ce genre de situation est ridicule et ne se serait jamais produite à l'origine du système postal canadien, ni pendant mon enfance alors que le courrier était transporté par train et que le tri se faisait pendant le trajet.

J'ai sous les yeux une coupure du *Globe and Mail* du 16 novembre 1972, qui, à mon avis, reflète ce qu'on pense en général du service postal. En voici un paragraphe: